



mémoire et solidarité

Annecy, le 28 janvier 2016

DIRECTION
MM/982

Mesdames et Messieurs les Présidents
d'associations d'anciens combattants,
de victimes de guerre, de mémoire,
du lien armée-nation et groupements
assimilés de Haute-Savoie

Madame, Monsieur le Président,

L'office national des anciens combattants et victimes de guerre vient d'être contacté par un journaliste à la rédaction de TF1 qui souhaite proposer au journal télévisé un sujet consacré aux journaux intimes des Français.

Dans son reportage, il voudrait présenter une séquence à dimension plus historique et mémorielle autour d'un ancien combattant, qui aurait relaté son histoire en temps de guerre, ou ses souvenirs de cette période a posteriori dans des carnets et qui accepterait de témoigner.

La période recherchée va de 1945 à 1962.

La séquence historique, très brève, ne doit pas durer plus de 2 minutes 30.

Je souhaiterais savoir, si au sein de vos associations, vous disposeriez d'adhérents répondant au profil et qui accepteraient de témoigner.

Une prompt réponse m'obligerait.

Avec mes remerciements, je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

LA DIRECTRICE DÉPARTEMENTALE

Magali MOLINA